Image not found or type unknown

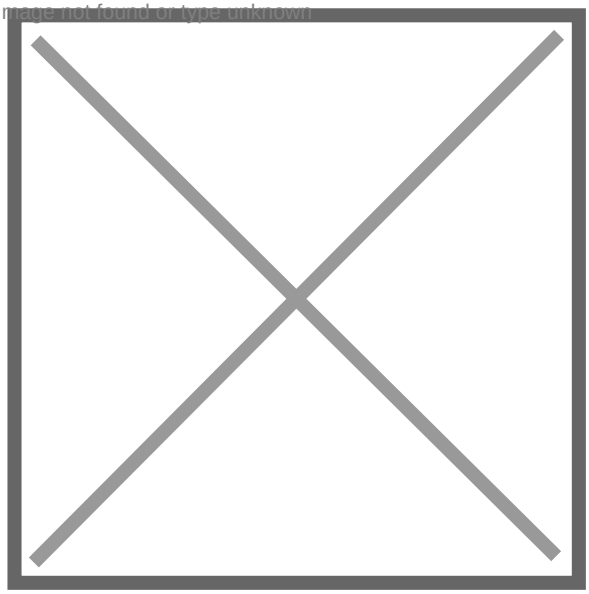

Rétractation propriétaire vente maison

Par **Rubestre**, le **26/05/2014** à **11:09**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**
J'ai négocié l'achat d'une maison au mois de décembre dernier. Le propriétaire n'a pas voulu signer de compromis avant la fin des travaux. Au moment de la signature la semaine dernière, il est revenu sur sa parole et demande désormais plus d'argent. Je dispose de mails de sa part où il accepte la vente (et s'en félicite) adressés tant à l'agence qu'à moi-même. Je dispose également de mails où il fait le point sur les travaux, ainsi que de mails où il envoie les coordonnées de son notaire afin que nous finalisions le dossier. Est-ce que ces pièces sont recevables devant un tribunal. Je souhaiterais l'attaquer (si c'est possible) pour refus de vente et demander des dommages et intérêts, ayant par ailleurs mis ma propre maison en vente et mis sous cartons une bonne partie. Merci de votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés